

Info mairie N°7 - février 2010

Suite aux différents problèmes rencontrés, nous vous apportons des précisions :

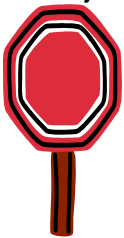
Factures d'eau : 2 fois par an, compteur SYS vous envoie la facture correspondant à votre consommation d'eau (compteurs maison et jardin). Vous pouvez être en désaccord avec le montant. Dans ce cas vous êtes tenus d'informer le secrétariat de la mairie qui se charge de rectifier l'erreur éventuelle auprès de compteur SYS.



Relevé des compteurs : vous êtes informés du prochain relevé par publication de la mairie. En votre absence, compteur SYS vous laisse un avis de passage vous indiquant de faire votre propre relevé de compteurs et de le déposer en mairie.

Égouts bouchés

Si votre égout est bouché : vous devez immédiatement en informer le secrétariat qui se charge d'avertir l'entreprise d'assainissement concernée. Vous ne devez en aucun cas intervenir sur la voie publique. Si le problème a lieu un week-end, contacter M. le maire ou les adjoints.



Afin de limiter ces interventions onéreuses pour la collectivité (d'une moyenne de 400€ par intervention), nous vous invitons à ne pas jeter de lingettes dans les toilettes et à opter pour des produits d'entretien liquides plutôt que pour des poudres. En février, 4 interventions ont été nécessaires en 11 jours.

Nouveaux horaires de la déchetterie

Depuis le 1^{er} novembre 2009, la déchetterie est ouverte au public 3 jours par semaine, à titre expérimental. Tenant compte des besoins exprimés, les modifications suivantes sont apportées, dès le 1^{er} mars 2010

Lundi de 8h00 à 12h00

Mercredi de 8h00 à 12h00

Vendredi de 13h30 à 17h30

Samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

David Rabat vous accueille et vous conseille pour votre tri.



Collecte des cartons

Suite aux nouvelles règles en matière de tri, un caisson pour la collecte des cartons a été installé à côté des colonnes de tri sélectif, à l'extérieur de la déchetterie.

Les cartons ne doivent plus être déposés dans le brûleur mais pliés et déposés dans ce caisson.

Aménagement voirie rue des platanes

Afin que tous puissent se côtoyer, la mairie a délimité une zone parking voitures à l'aide de portiques d'une hauteur de 2,20m. , et à sa suite une zone où les camping-cars pourront stationner, à l'ombre mais pas plus de 3 jours.

Un goudronnage est prévu de part et d'autre de la jardinière, avec marquage de parkings, ainsi que la suite des travaux à l'entrée du chemin de halage.



« Petit à petit »

C'est l'association itinérante qui propose des temps d'accueil parents-enfants de 0-6 ans (labellisée par la CAF). Le principe, un moment d'écoute et d'échange avec votre enfant et d'autres parents, autour d'une activité créative, ludique, culturelle ou musicale.

Le conseil municipal du 16 décembre 2009 a donné son accord pour que « Petit à petit » intervienne sur Argens chaque jeudi de 9h00 à 12h30, dans la salle du club de l'Age d'or. Vous pouvez venir quand vous le souhaitez et rester le temps que vous voulez. Il n'y a aucune inscription ni obligation de régularité. C'est totalement libre et gratuit pour les familles. Plus de renseignement ? 06.59.91.77.12 ou 06.98.32.48.90 – petitapetit11@yahoo.fr.



Animations à venir

28 février 2010 à 14h30 : loto du tennis.

21 mars 2010, la toute récente association COM'Argens travaille sur des animations sur la journée. Réservez d'ores et déjà cette date.

28 mars 2010 à 15h00 loto du club de l'Age d'or.